

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Samedi 27 avril 2019

10h00/12h00
MARSEILLE (13)

Membres présents :

OREGGIA Gérard	Président	Action Triathlon Provence
MAILHES Thierry	Secrétaire général	Istres Sports Triathlon
BATTA Brice	Trésorier général	Aubagne Triathlon
BERTOLINO Patricia	Membre	Istres Sports Triathlon
CHEVAL Christophe	Vice-président	Sardines Triathlon
DROUAN Doris	Vice-présidente	Triathlon Manosque
OREGGIA Isabelle	Membre	Action Triathlon Provence
PATRICE Jean-Michel	Membre	Monaco Tri Team
SEGABIOT-VIATOR Annick	Membre	Avignon-Le Pontet Triathlon

Membres excusés :

BAUDET Robyn	Membre	Triathlon Team Brignolles
COPPOLA Annick	Vice-présidente	VO3 Max Provence Triathlon
CORDIER Yves	Vice-président	Olympic Nice Natation
DEFAUX Pascal	Membre	Six Fours Triathlon
DELMAS Nadia	Secrétaire générale adjointe	Sardines Triathlon
MARTINEZ Cédric	Trésorier général adjoint	Cavaillon Triathlon Club
PAGANINI Mathieu	Membre	Vitrolles Triathlon
PIERRETON Emeric	Membre	Sardines Triathlon
GIANNINI Véronique	Vice-présidente	Stade Laurentin Triathlon

Invités à titre consultatif :

PAOLI Vincent	Directeur Administratif, Financier et Technique
NAVARRO Marine	Agent administratif et développement
PETRICOLA Damien	Chargé de communication et marketing

Plus du tiers des membres du Conseil d'Administration (CA) étant présent, Gérard OREGGIA ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux participants et précise que Thierry MAILHES fera office de secrétaire de séance. Celui-ci présente alors l'ordre du jour.

- 1. Retour sur l'Assemblée Générale 2018**
- 2. Pénalités d'arbitrage Team Life Expérience**
- 3. Validation des membres de la Commission de Discipline**
- 4. Valorisation et missions – bénévolat ligue PACA**
- 5. Référent développement durable**
- 6. Questions diverses**

1. Retour sur l'Assemblée Générale 2018

Gérard OREGGIA demande, aux membres du CA présents, leur ressenti sur cette AG 2018 à Istres (13).

Tout le monde souligne la qualité de l'accueil ainsi que la qualité des interventions des élus ainsi que celle des échanges avec les clubs et organisateurs présents.

Néanmoins, est soulignée la longueur de certains comptes-rendus, ainsi que le fait que l'on soit plus dans la présentation d'un bilan d'une année écoulée (ce qui est néanmoins le but d'une AG) qu'une prospective de la saison à venir (voire en cours).

Un groupe de travail, sous le contrôle de la commission administrative, sera créé et devra travailler sur ces points afin de voir ce que pourrait être la prochaine AG (présentations, contenus, temps d'échanges, etc.).

2. Pénalités d'arbitrage Team Life Expérience

Le club Team Life Expérience n'ayant pas fourni son quota d'arbitres pour la saison 2018, selon les règles en vigueur pour tous les clubs de la ligue PACA, s'est retrouvé pénalisé cette saison de 150€.

Une demande en exonération de ces pénalités a été présentée au Conseil d'Administration.

Le Président Gérard OREGGIA fait un historique de cette demande. Il informe les membres du CA qu'il a rencontré le chargé de missions Raids de la FFTRI pour avoir des arguments d'acceptations de cette exonération. Malheureusement la discussion ne fut pas concluante.

Cette demande est soumise au vote :

Pour 0
Contre 9
Abstentions 0

La demande est refusée à l'unanimité.

3. Validation des membres de la Commission de Discipline

Suite à divers témoignages, il ressort que les incivilités sont de plus en plus fréquentes dans le triathlon, notamment à l'encontre des arbitres.

Sur proposition de Gérard OREGGIA, une Commission de Discipline a été créée. Il a demandé à Louis BUCHET (CLES Gardanne Triathlon) de la mettre en place. Celui-ci propose de faire participer à cette commission :

- CHENEZ Christian (Triathlon Manosque)
- COSTANTINO Cédric (GEM Tri Athlé)
- LEGENDRE Christophe (OSE 3 Sports Sainte-Maxime)
- PAOLI Georges (Sardines Triathlon)

Le Règlement Intérieur de cette commission, décliné du règlement fédéral, est en cours d'élaboration.

A noter que la Commission de Discipline de la ligue PACA n'a de compétence que sur les compétiteurs licenciés sur son territoire de ressort.

La composition de l'équipe est soumise au vote :

Pour 9
Contre 0
Abstentions 0

Proposition adoptée à l'unanimité.

4. Valorisation et missions – Bénévolat ligue PACA

Notes de frais : un nouveau formulaire de demande de remboursement de frais sera envoyé à chaque membre du CA. Pour rappel, cette demande doit être faite dans les 30 jours auprès de Vincent PAOLI, accompagnée des justificatifs éventuellement nécessaires.

Dons : pour ceux ne désirant pas utiliser la note de frais, il est possible de déclarer leur bénévolat auprès de l'administration fiscale, via un formulaire fourni par la ligue. Cela permet d'obtenir une réduction d'impôts, sous certaines conditions.

Compte d'engagement citoyen : destiné à reconnaître et valoriser l'engagement bénévole. Il permet de bénéficier de droits à la formation supplémentaires. Un Power Point explicatif sera envoyé à chacun par Vincent.

5. Référent Développement Durable

Pour être en phase avec notre fédération, la ligue devrait désigner un référent Développement Durable.

Ne voulant surcharger le travail des responsables bénévoles des commissions, Gérard OREGGIA continuera à être l'interlocuteur de la FFTRI. Néanmoins le Président continue d'espérer trouver un référent non issu du CA.

6. Questions diverses

Plus d'actualité car Toulon a refusé le label

Représentativité sur les épreuves :

Pour chaque épreuve à label, ou lorsqu'un organisateur en manifeste le désir, un représentant de la ligue devrait être présent. Gérard OREGGIA, ne pouvant être systématiquement disponible, demande aux membres du CA de se positionner sur les diverses épreuves labellisées.

Un formulaire Google sera envoyé par Raphaël afin que chacun puisse se positionner en fonction de ses disponibilités.

Raphaël prévient en amont l'organisateur (avec en copie du mail le représentant de la ligue) de qui sera présent sur sa manifestation.

Convention Tunisie :

Un partenariat va être signé entre la Fédération Tunisienne de Triathlon (FTTRI) et la ligue PACA.

Les buts d'un tel partenariat sont

- d'accueillir et de former des cadres techniques (arbitrage, BF4, BF5...)
- d'accueillir des jeunes en stage ou sur des compétitions

Cette convention sera signée le 1^{er} mai à Hammamet.

A noter que le Président de la ligue PACA, invité par la FTTRI sera accompagné de son épouse. Le déplacement de Madame OREGGIA sera effectué à ses frais.

Réunion des commissions

Rien n'est à noter sur le fond, mais plutôt sur la forme. Quand un responsable de commission annule ou ne peut être à l'heure à une réunion, il se doit d'en avertir les personnes concernées, le président ainsi que les salariés habituellement présents.

Médecine du travail

Le médecin du travail s'est rendu aux bureaux de la ligue et a émis quelques suggestions quant à l'amélioration des conditions de travail des salariés.

Assemblée Générale Fédérale 2018

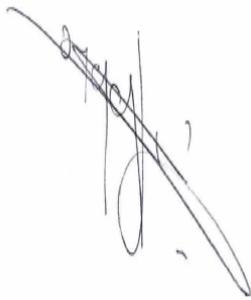
Gérard revient, pour les membres du CA non présents à cette AG 2018, sur différents points importants, notamment le Budget Prévisionnel et la réforme financière.

Il salue aussi l'élection d'Yves CORDIER au CA de la FFTri, ce qui porte à 3 le nombre d'élus de la ligue PACA au CA fédéral.

Plus aucun point n'étant soulevé, la séance se termine à 12h00.

Gérard OREGGIA – Président

Thierry MAILHES – Secrétaire général



Thierry Mailhes

